

# ASSOCIATION CORNUCOPIA

## Groupe de recherche universitaire et d'étude sur la Renaissance

### ADHESION 2020

L'association CORNUCOPIA a reçu l'accord des Services fiscaux pour émettre des reçus donnant déductibilité au titre du mécénat. Le taux de déduction fiscale, pour tout donateur, qu'il soit un particulier ou une entreprise, est de **60 %**.

#### Sont concernés :

- **les adhésions**
- les dons
- la renonciation à remboursement de frais (pour les adhérents)

#### Exemple :

- une adhésion de 10 € ne vous coûte que 4 €
- un don de 50 € ne vous coûte que 20 €
- vous êtes adhérent.e et vous faites un voyage pour l'association : vous pouvez renoncer au remboursement de vos frais de transport et de repas. Un billet de train de 75 € ne vous coûtera que 30 €.

#### Mode d'emploi :

- pour les adhésions et les dons, un reçu fiscal vous sera adressé par mail à réception de la somme
- pour les frais de déplacement, il vous faut être adhérent.e. Vous envoyez l'original des justificatifs, à

Cornucopia  
11 rue de Rechèvres  
28000 Chartres

en mentionnant la raison pour laquelle vous avez engagé ces frais. Ce doit être à l'initiative et dans l'intérêt de l'association. Le reçu fiscal vous sera envoyé par mail.

#### Pour toute question, merci de vous adresser à :

Anne Arbouch, trésorière  
06 63 45 89 19  
[anne.arbouch@gmail.com](mailto:anne.arbouch@gmail.com)

UFR de littérature française et comparée 1, rue Victor Cousin 75005 PARIS  
Administration : 11 rue de Rechèvres 28000 Chartres / [anne.arbouch@gmail.com](mailto:anne.arbouch@gmail.com) / 06 63 45 89 19